

Conseil d'arrondissement : les associations à l'honneur

« Cette association, reconnue et primée à maintes reprises, constitue une véritable force d'écoute et de proposition, notamment dans les domaines de l'information, de l'animation et du soutien économique. » Après les éloges, Romain Blachier a présenté au conseil d'arrondissement un projet de subvention de 23 000 euros en faveur de l'Association de développement du commerce de Lyon 7^e (ADC7). La délibération a été votée à l'unanimité, saluée en cela par Françoise Rivoire.

« Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts », a ajouté l'adjointe aux Espaces verts, ravie des résultats obtenus par l'association dans le cadre de son Plan de déplacement inter-entreprises (Pdie). D'autres structures étaient à l'honneur, mardi, dans le domaine social, culturel ou sportif. Parmi elles, le « Collectif l'Original » qui organise, en avril, la cinquième édition de son festival international de hip-hop. Une subvention de 60 000 euros lui a été accordée, entraînant une dépense

supplémentaire de 10 000 euros par rapport à l'édition précédente. « Cette année, le projet associe la population au festival, afin de favoriser la pratique amateur et l'éclosion de jeunes artistes lyonnais », note Romain Blachier, répondant ainsi à Laure Dagorne sur les raisons de cette rallonge accordée au collectif, malgré un nombre de jours de représentation revu à la baisse.

L'ADC7 œuvre au développement du commerce / Photo AV

